

**Communiqué de presse**  
**Réaction de Cédric Raja, Maire de Bouzigues**

Le conseil municipal de Bouzigues s'est réuni le 29 janvier 2024 pour délibérer sur quatre délibérations, dont la principale concernait le vote du budget de la commune. Une nouvelle fois après le conseil du 19 décembre 2023, des élus ont décidé de prendre en otage le village.

En rejetant le budget, qui traduit pourtant une gestion saine, raisonnée et maîtrisée de la commune, une impasse financière a été créée par ces élus, empêchant l'administration municipale de fonctionner normalement.

Des projets essentiels pour le bien-être des bouzigauds sont ainsi bloqués à ce jour : l'aménagement du stade et de la salle de danse, la réhabilitation des logements pour les jeunes bouzigauds, l'extension du cimetière, ou encore le lancement des études indispensables à la réalisation de la salle polyvalente de la cave coopérative et de la maison des aînés.

Il a donc été demandé aux élus qui souhaitent voter contre ce budget d'expliquer individuellement les raisons de ce rejet, alors qu'ils l'avaient approuvé à l'unanimité lors de la réunion de la majorité du 13 décembre 2023.

Face à l'absence de réponses tangibles et argumentées, il leur a été demandé de prendre leurs responsabilités et de démissionner. Cette initiative permettrait d'engager de nouvelles élections, laissant nos concitoyens seuls juges légitimes de ce blocage. A ce jour, cette demande n'a pas été suivie de fait, compromettant la vie de notre village.

Il est de mon devoir de mettre en lumière les conséquences de ce blocage, comme j'ai pu le faire lors du conseil municipal : des atteintes inacceptables à la probité et à l'intégrité, des élus faisant passer leurs intérêts privés au détriment de l'intérêt général.

De nombreux bouzigauds nous ont fait part de leur incompréhension face aux agissements de ces élus, et nous ont témoigné leur soutien. Cette confiance nous honore et nous engage. Je veux ici les remercier, et leur réaffirmer notre pleine détermination.

Des décisions devront être prises avant la date limite de vote des budgets fixée au 15 avril, dans le seul intérêt des bouzigaudes et des bouzigauds. Elles seront prises en concertation avec les élus qui m'entourent.